

INSA DE LYON	Référence GALAXIE : 4396
---------------------	---------------------------------

Numéro dans le SI local :	0274
Référence GESUP :	0274
Discipline :	H1500 - Physique - chimie
Profil :	Physique et chimie-thermodynamique
Implantation du poste :	0690192J - INSA DE LYON
Localisation :	Fort de France
Code postal de la localisation :	97200
Etat du poste :	Vacant
Contact administratif :	Jeannette BUZZONI
N° de téléphone :	En charge des recrutements&procedures EC 04 72 43 71 62 04 72 43 60 51
Email :	jeannette.buzzoni@insa-lyon.fr
Date d'ouverture des candidatures :	12/03/2024
Date de fermeture des candidatures :	11/04/2024, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2024
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	FIMI
Référence UFR :	

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Profil de poste rentrée 2024

L'INSA Lyon recrute une/un enseignant du second degré titulaire :

NIVEAU D'EMPLOI	PRCE/PRAG
TYPE DE RECRUTEMENT	Fonctionnaire / titulaire
LOCALISATION DU POSTE	Premier Cycle INSA Martinique-Caraïbe au Lycée Victor Schoelcher (Fort-de-France)
QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL	100% (1607h dont 384h eq TD)
DATE DE PRISE DE FONCTION	01/09/2024
DISCIPLINE	Physique et chimie-thermodynamique

Profil enseignement :

CONTEXTE SPECIFIQUE DU POSTE :

Le premier cycle INSA en Martinique est constitué de 2 années qui font partie intégrante de la formation d'ingénieur. A l'issue de ces 2 années en Martinique, les étudiants intégreront un département de spécialité d'un INSA ou d'une école partenaire du groupe.

En septembre 2023, la 1^{ère} promotion de 23 élèves a été accueillie en 1^{ère} année. Cette promotion poursuivra en 2^{ème} année à partir de la rentrée 2024. C'est donc à partir de la rentrée 2024 que le premier cycle fonctionnera en régime permanent avec un groupe de 1^{ère} année et un groupe de 2^{ème} année de 23 ou 24 élèves chacun.

L'enseignant recruté sera amené à y assurer les enseignements de physique, chimie, thermodynamique et de certains enseignements transversaux et participera activement à la poursuite du montage de la formation pendant l'année 2024-25.

Il sera amené à travailler collectivement avec l'équipe pédagogique constituée de 3 enseignants permanents ainsi que d'enseignants vacataires.

PROFIL : Professeur agrégé ou professeur certifié en physique-chimie

ENSEIGNEMENT :

En premier cycle, l'élève passe du statut de lycéen à celui de futur ingénieur. Il reçoit un enseignement rigoureux et méthodologique afin d'acquérir une base scientifique, technique et humaniste indispensable pour aborder la suite de la formation d'ingénieur dans les départements de spécialité des INSA et écoles partenaires. L'enseignement est organisé en unités d'enseignement dans lesquelles s'insèrent les disciplines : physique, mathématiques, chimie-thermodynamique, informatique, mécanique, conception, etc.

Le poste concerne spécifiquement les disciplines physique et chimie-thermodynamique. L'enseignement y est dispensé sous forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et projets, avec sur certains thèmes une fusion entre les TP et les TD. La personne recrutée devra prendre en charge ces enseignements dispensés sous forme de cours, TD, TP et projets.

Les thématiques enseignées porteront sur les mesures et incertitudes, la mécanique du point et du solide, l'électricité, l'électromagnétisme, les ondes, la chimie générale, la thermodynamique générale et appliquée. La personne recrutée contribuera à donner du sens à ces enseignements au regard des enjeux sociétaux et de développement durable. Elle devra être familière de l'utilisation d'outils numériques.

Il est aussi attendu de la personne recrutée, qu'elle s'investisse dans des enseignements transversaux tels que les « Enjeux de la transition écologique » et dans différents projets pédagogiques à caractère pluridisciplinaire.



MISSIONS :

Pour préciser l'ensemble des missions de la personne recrutée, celle-ci se verra confier des enseignements en 1ère année et en 2ème année à hauteur de 384 heures de face à face (équivalent TD) par année universitaire. A ce titre, elle remplira toutes les tâches afférentes, notamment de correction des copies et de participation aux jurys et réunions de bilan relatives aux 2 groupes qui lui seront confiés. Elle devra également prendre des responsabilités dans la gestion et l'organisation pédagogique et administrative de la formation : ingénierie pédagogique, élaboration de contenus, mise en œuvre des TP, gestion des emplois du temps, relations avec les partenaires (rectorat, Collectivité Territoriale de Martinique, entreprises), ...

Compétences requises :

La personne recrutée devra démontrer son goût pour l'enseignement, attesté par son parcours professionnel. Elle devra aussi montrer des qualités pédagogiques et relationnelles ainsi qu'une appétence pour le travail collaboratif qui lui permettront de s'insérer rapidement dans l'équipe pédagogique.

Département d'enseignement : Premier cycle INSA Martinique-Caraïbe, rattaché au département FIMI de l'INSA Lyon

Lieu(x) d'exercice : Premier cycle INSA Martinique-Caraïbe, Fort-de-France

Nom directeur.trice département : Marion FREGONESE

Email directeur.trice : marion.fregonese@insa-lyon.fr

Personne à contacter :

Mail contact : insamartinique@groupe-insa.fr



DOSSIER DE CANDIDATURE A UN POSTE D'ENSEIGNANT DU SECOND DEGRE - Rentrée 2024

CONDITIONS DE RECEVABILITE ET D'EXAMEN DES CANDIDATURES :

Les emplois ouverts à l'affectation dans l'enseignement supérieur seront pourvus par des fonctionnaires titulaires au 1^{er} septembre 2024 relevant du ministère de l'éducation nationale et appartenant aux : corps des professeurs agrégés ou des professeurs certifiés (enseignement secondaire, enseignement technologique), des professeurs de l'enseignement professionnel (PLP) ou des professeurs d'EPS.

Les candidats doivent être fonctionnaires, en activité ou en position de disponibilité, en détachement, ou en congés divers.

Les fonctionnaires de catégorie A (non enseignants) relevant du ministère de l'éducation nationale, ou d'autres ministères, les personnels enseignants appartenant à d'autres ministères que celui de l'Education nationale et les professeurs des écoles doivent impérativement, s'ils souhaitent être affectés dans l'enseignement supérieur, déposer une demande de détachement dans un corps de professeurs certifiés ou d'agrégés. Les règles et procédures des demandes de détachement sont fixées par une note de service annuelle DGRH/B2-3 qui paraîtra dans un B.O.E.N au plus tard début décembre 2023. Compte tenu du calendrier de cette procédure, seuls les emplois publiés lors de la 1^{ère} campagne sont accessibles aux fonctionnaires de catégorie A détachés. La demande de détachement sera à adresser au Rectorat ainsi qu'à l'établissement d'enseignement supérieur.

L'affectation sera prononcée une fois le détachement accepté.

Les maîtres contractuels ou agréés de l'enseignement privé relevant du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, lauréats d'un concours externe de recrutement de l'enseignement public (agrégation, CAPES, CAPLP, ...) qui avaient opté pour leur maintien dans l'enseignement privé, doivent impérativement, s'ils souhaitent être affectés dans un établissement d'enseignement supérieur, demander leur intégration dans le corps des professeurs agrégés ou certifiés (décret n°51-1423 du 5 décembre 1951). Leur affectation ne sera prononcée qu'une fois leur intégration et leur titularisation prononcées dans l'un des corps enseignants du second degré public. Cette demande d'intégration mise en ligne sur SIAP et accessible sur le portail <http://www.education.gouv.fr> est à adresser au bureau DGRH B2-3.

Les lauréats des concours d'accès aux fonctions des maîtres des établissements privés sous contrats (CAFEP, C.A.E.R) ne peuvent pas bénéficier du dispositif décrit ci-dessus.

MODE D'EMPLOI POUR CANDIDATER :

1 – Inscription et dépôt de candidature OBLIGATOIRE sur GALAXIE (module VEGA)

2 – Date limite pour déposer votre dossier : jeudi 11 avril 2024, 16h

Aucun dossier papier ou dossier reçu par mail ne sera accepté

LE FICHIER DOIT COMPORTER :

- a. Un curriculum vitae détaillé
- b. Une pièce d'identité
- c. Une copie de l'arrêté de stage et/ou de titularisation
- d. Une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré
- e. Une copie du dernier arrêté d'affectation
- f. Pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement),
- g. Une lettre de motivation
- h. Un justificatif RQTH pour les personnes concernées

Pour toute information : Jeannette BUZZONI - Tél : 04 72 43 71 62 - E-Mail : jeannette.buzzoni@insa-lyon.fr

